HEBDO
Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton

Vol. 15, no. 21

21 février 1985

Bourses de recherche de l'ICRDR

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR) octroie, chaque année, un certain nombre de bourses de recherche à des étudiants au niveau supérieur qui s'intéressent au développement régional.

Pour être admissible à ces bourses, le candidat, au moment de la demande, doit être inscrit au programme de maîtrise à l'Université de Moncton. Exceptionnellement, cependant, une bourse de recherche pourra être octroyée à un étudiant au niveau du baccalauréat. L'étudiant devra aussi poursuivre ses études à l'Université de Moncton et être prêt à travailler sur un projet de recherche effectué sous l'égide de l'Institut.

Ces bourses sont d'une valeur de 3 200$ et sont accordées pour une période de huit mois et sont renouvelables. L'entrée en vigueur pourra être le 1er septembre, le 1er janvier ou le 1er mai, et cette bourse ne peut être utilisée qu'à l'Université de Moncton.

Le formulaire de demande doit être envoyé à l'Institut pour le 1er décembre ou le 1er avril. Toutefois, l'Institut acceptera les demandes qui auront été expédiés au plus tard le 1er décembre ou le 1er avril, le cachet de la poste en faisant foi. L'annonce des résultats se fera un mois après la date limite du concours.

Pour présenter une demande, veuillez utiliser le formulaire de demande propre à ce concours (formulaire 100). Chaque demande doit constituer un dossier complet et ne peut renvoyer à une demande antérieure pour les détails. Le formulaire de demande doit être dactylographié en noir. Les demandes manuscrites ne seront pas considérées.

L'Institut accusera réception des formulaires de demande mais n'informera pas les candidats de l'état de leur dossier. Il est de la responsabilité des candidats de communiquer avec leurs répondants, ou leur université, pour s'assurer que les pièces à l'appui ont effectivement été envoyées à l'Institut.

Ces pièces à l'appui sont une copie du certificat de naissance, une attestation de citoyenneté, si autre que canadienne, les relevés de notes pour toutes les années universitaires, la lettre de proposition (formulaire 101) et deux lettres d'appréciation (formulaire 102).

Les membres du jury de sélection sont proposés par le président de l'Institut. Le jury recommande le nombre de boursiers de recherche en proportion du nombre de projets de recherche en exécution à l'Institut. Les candidats sont sélectionnés en fonction d'un projet de recherche particulier. Le jugement porté par le jury de sélection, tel que sanctionné par l'Institut, ne peut faire l'objet d'un appel.

Pour renseignement ou formulaire, veuillez vous adresser à Ginette Benoit, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton.

Célébrations eucharistiques

Pendant le Carême, il y aura des célébrations eucharistiques, du lundi au vendredi, à 12h30, à la Chapelle, 316 Taillon.

La première célébration a débuté hier et elle dure une vingtaine de minutes, permettant ainsi le retour au travail ou aux cours pour 13 heures.

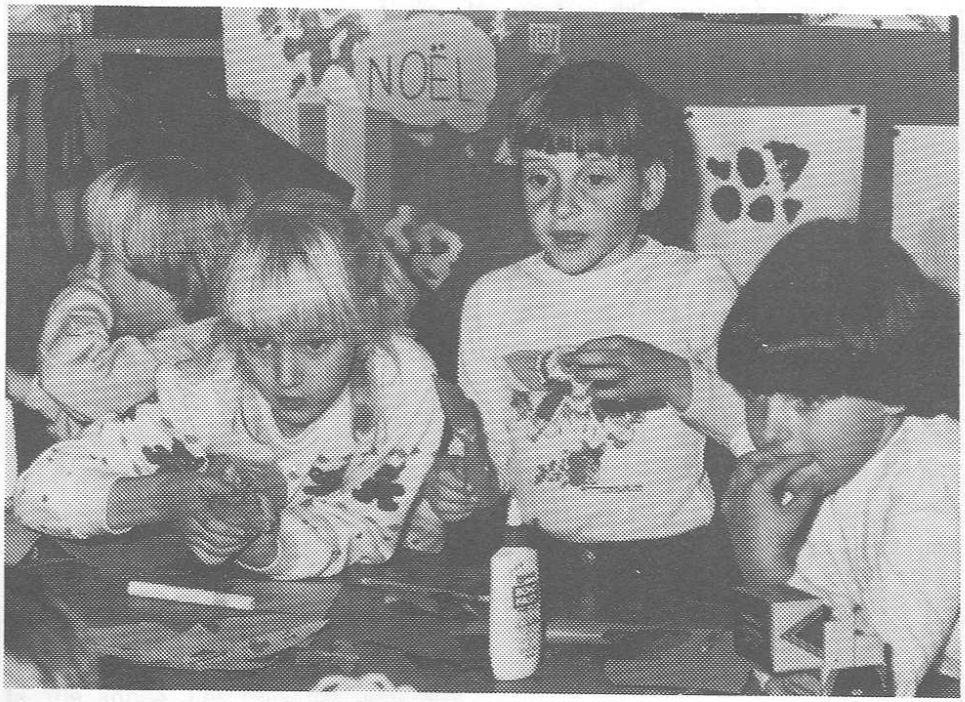

À chaque fin de semaine, la Galerie d'art de l'Université de Moncton donne des ateliers de créativité pour enfants de 5 ans et plus. Puisque 15 enfants seulement sont acceptés par session, on vous demande de vous inscrire à l'avance en téléphonant au numéro 858-4088. *Voir page 4*

Semaine de commerce au début mars

Cette année, du 4 au 9 mars, les étudiants de la Faculté d'administration du Centre universitaire de Moncton présentent la 16e édition de la **Semaine de commerce.**

Cette activité est organisée dans le but de permettre aux étudiants et aux gens d'affaires de la région d'échanger entre eux leurs expériences et leurs aspirations qui contribueront au développement du monde des affaires de demain. Cette semaine permet, également, aux étudiants de s'impliquer dans les activités qui les aideront à parfaire leur développement académique et personnel.

Toute la population de Moncton, que ce soit des hommes d'affaires, commerçants, étudiants, professeurs ou autres qui s'intéressent de près ou de loin au monde des affaires, sont cordialement invités à participer à cette semaine.

Cette année, la Semaine de commerce reçoit cinq conférenciers de marque. Il s'agit de l'honorable Marcel Masse, ministre fédéral des Communications, qui prendra la parole lors du banquet de fermeture, le samedi 9 mars, à l'Hôtel Beauséjour; M. Simon Bujold, président de la Compagnie l'Assomption, qui prononcera une allocution lors du vin et fromage d'ouverture, le 4 mars, au Salon du Chancelier, Édifice Taillon; M. Saymour Abt, professeur de l'Université McGill, de Montréal, qui traitera de marketing et de management; M. Norman Landry, de la firme Lévesque et Beaubien, qui élaborera sur le fonctionnement de la bourse; et M. René Huot, spécialiste en fiscalité, qui parlera de son domaine d'activités.

En plus, la Semaine de commerce fera la présentation de plusieurs films qui ont connu de grands succès dans plusieurs salles de cinéma à travers le monde. Mentionnons, notamment, "La publicité, ça c'est du cinéma", mettant en vedette tous les lauréats des meilleures publicités mondiales lors du dernier concours international de Genève, édition 1984, et "Stratégie 84", un film qui présente une vision de la culture européenne par le biais de leur publicité.

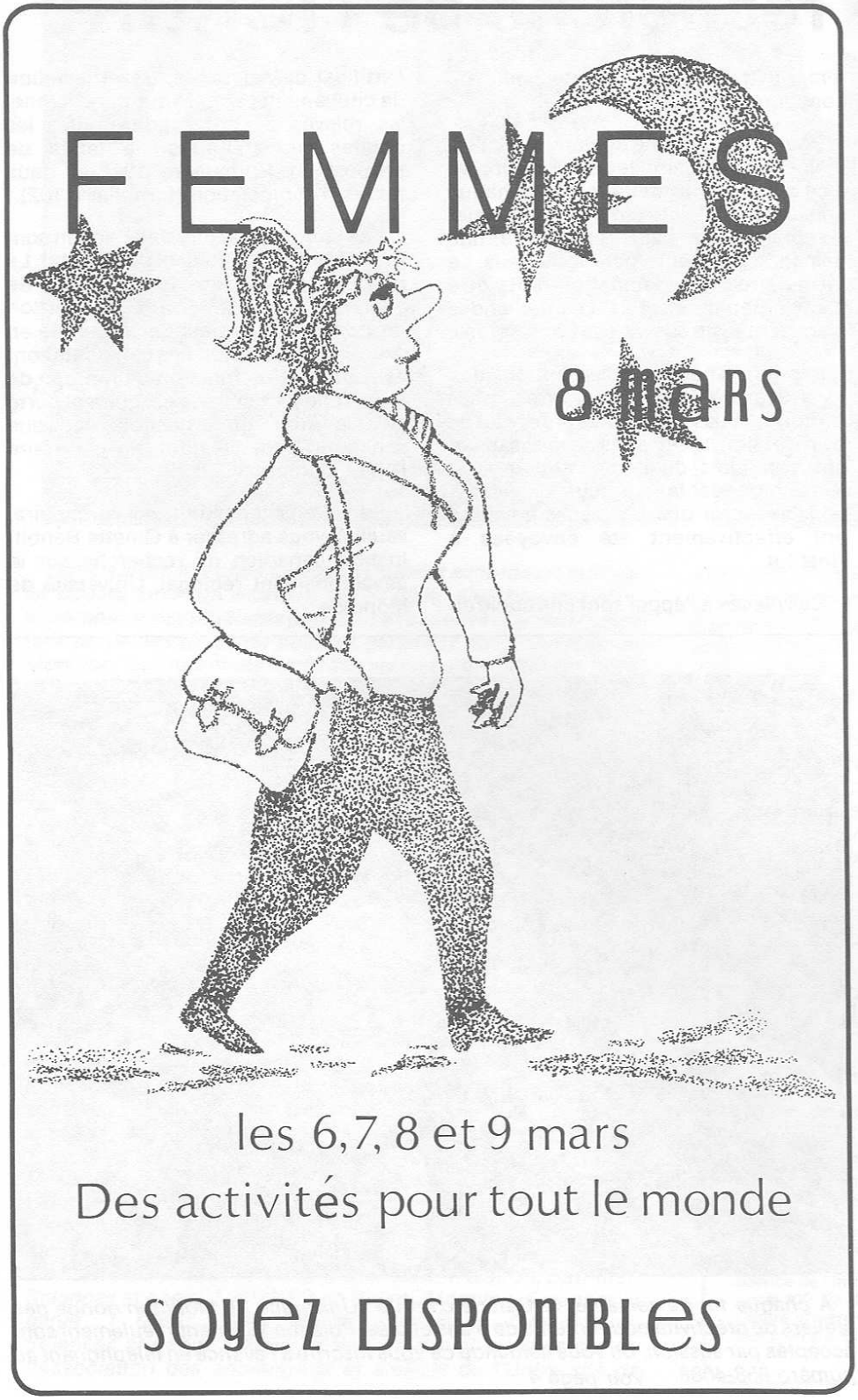

Orchestre

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton et la Société Radio-Canada présente l'Orchestre baroque du Canada, **Tafelmusik,** le vendredi 22 février, à 20 heures, à l'Église St-Bernard, à l'intersection des rues Botsford et Queen, à Moncton.

La musique sera jouée sur des instruments d'époque et les billets sont en vente aux deux Librairie Acadienne, ainsi que chez Sam the Record Man.

Projet impôt pour le personnel du CUM

Cette année, les étudiants de la Faculté d'administration du Centre universitaire de Moncton offrent leurs services au personnel en matière de taxation afin de les aider à remplir leur rapport d'impôt.

Les étudiants qui participent à ce projet, qui est sous la responsabilité de Mlle Joanne Lanthier, étudiante en administration, ont suivi les cours d'impôt sur le revenu des particuliers. De plus, une récente session d'étude, donnée par M. Léandre Bourque et M. Edgar Léger, professeurs au centre universitaire, a permis à ces étudiants de renouveller leurs connaissances. M. Edgar Léger agira également à titre de conseiller lors du projet.

Le comité offre ses services **gratuitement** à tous salariés dont le revenu n'est pas supérieur à 30 000$. Le projet sera en marche durant toute la journée du **mercredi 13 mars,** dans quatre locaux du Centre d'emploi du Canada (402—403—404—405), à l'Édifice Taillon. Ce service sera disponible de 13 à 17 heures et de 18 à 21 heures.

La directrice du projet, Mlle Lanthier espère avoir l'opportunité de servir un grand nombre d'entre vous qui désirez alléger le fardeau que représente souvent votre rapport d'impôt annuel.

Ce projet d'impôt remonte à 1971 alors qu'un groupe d'étudiants du Club de comptabilité du CUM demandait à M. Edgar Léger de les superviser. Dans la région Atlantique, il semble que seul le Centre universitaire de Moncton offre ce service bénévolement. Au Centre universitaire de Shippagan, c'est obligatoire à l'intérieur de leurs cours de taxation.

À chaque année, les étudiants remplissent une moyenne de 400 formulaires. L'année record a été celle de 1978 avec 1 200 formulaires.

Nous apercevons, dans la photo, le groupe de travail finalisant le guide pédagogique de la production ***Antonine Maillet, couteuse.*** *De gauche à droite, on remarque Ronald Gaudet, conseiller en français au ministère de l'Éducation; Anne Lévesque, coordonnatrice de français au district scolaire 7; Cécile Ouellet, conseillère en moyens d'enseignements au ministère de l'Éducation; Lauraine Léger, professeur à la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton; et Cyrille Sippley, chef de département et enseignant de français au district scolaire 39.*

Le ministère de l'Éducation a finalisé une production audiovisuelle très à point et hors de l'ordinaire sur l'écrivaine acadienne, Antonine Maillet.

Le document de trente minutes traite de la littérature orale, de l'enfance, de la légende et du conte, des personnages du conte, du style et du souci de l'écrivaine.

Antonine Maillet, conteuse, est la première d'une trilogie qui devra se poursuivre avec **Antonine Maillet, dramaturge, et Antonine Maillet, romancière.**

Le document s'adresse aux élèves de la 10e année. Les objectifs généraux poursuivis sont de donner aux enseignants un outil pédagogique qui servira d'amorce à l'étude des oeuvres choisies d'Antonine Maillet; de fournir à l'élève l'occasion de rencontrer l'écrivaine et de connaître ses écrits; de stimuler l'intérêt des élèves pour la lecture et l'étude des oeuvres choisies; d'assurer une meilleure compréhension de l'oeuvre étudiée; et de favoriser une meilleure appréciation de l'auteure et de son oeuvre.

Le guide pédagogique accompagnant le document audiovisuel a pour but de suggérer une série d'activités à l'enseignant, qui lui permettra d'intégrer ce matériel didactique à l'apprentissage des élèves. Les deux documents seront exploités dans toutes les écoles de la province à partir de septembre prochain.

Le groupe de travail s'est réuni au début février à la Faculté des arts du CUM pour finaliser le guide pédagogique.

Rappel 85

Aujourd'hui, c'est votre dernière chance de vous faire photographier gratuitement pour l'album souvenir **Rappel 85.**

La séance de photographie aura lieu au local 161 de la Faculté d'administration, de 11h30 à 13 heures. Votre participation est nécessaire.

Au sujet de la vente de l'album, vous pouvez commander le Rappel 85 à la Librairie Acadienne, au coût de 18$, en vous adressant à la caissière.

La présidente du comité de l'album, Louise Pinet, invite tous les étudiants et étudiantes, professeurs, administrateurs et autres employés de l'Université de Moncton à commander cet album avant le 7 mars prochain.

Le Rappel 85 est un projet d'envergure et vous devez y démontrer un intérêt particulier si vous voulez que l'album du campus soit sur pied dans les années à venir.

Les Éditions d'Acadie et la publication de manuels scolaires

La Fondation d'éducation des provinces Maritimes a signé une entente de 645 000$ avec les Éditions d'Acadie pour la production et la publication de la version française d'un manuel pour les cours d'étude sur les Maritimes.

C'est un projet commun très significatif entrepris par les ministères de l'Éducation des provinces Maritimes. Le cours présentera aux élèves un portrait fidèle de la société des provinces Maritimes en explorant ses institutions culturelles, sociales, politiques et économiques. Les élèves seront amenés à prendre conscience des questions et des problèmes actuels, de même que des possibilités d'avenir des provinces Maritimes. Ils s'attarderont à l'étude contemporaine de ces provinces, mais cela par le biais de l'évolution historique de la région.

Les ministres de l'Éducation espèrent que la fondation mettra en valeur l'esprit de collaboration déjà existant dans les Maritimes et permettra au secteur privé et aux ministères de l'Éducation de mettre leurs ressources en commun afin d'élaborer du matériel d'éducation pour la région des Maritimes.

L'Université de Moncton ne participera pas directement à la rédaction des volumes mais des professeurs pourraient participer à l'évaluation des textes et à la soumission d'encadrés.

Pour les Éditions d'Acadie, ça double ses budgets annuels et ça ouvre des portes à d'autres projets dans la production de manuels scolaires.

Onze mille exemplaires de l'élève et mille du maître seront publiés, et seront destinés aux étudiants du secondaire 1er cycle. Le Nouveau-Brunswick s'accaparera de 87 pour cent des exemplaires.

Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, M. Clarence Cormier, et ses homologues des autres provinces Maritimes, attendent avec impatience d'autres projets qui, non seulement augmenteront le contenu de notions des Maritimes dans le curriculum des trois provinces, mais qui encourageront le développement futur d'une industrie régionale de publication éducationnelle dans les Maritimes.

Rabais à l'achat d'un véhicule

Tout membre actif versant une cotisation aux associations ABPUM, APAPUM, AEUM ou ATUM peut bénéficier d'un rabais lors de l'achat d'un véhicule neuf chez les concessionnaires Taylor Ford Sales et Moncton Chrysler Dodge. Le participant doit toutefois se conformer à certaines règles établies.

Chez Taylor Ford Sales, le prix de l'auto sera de 300$ au dessus de la facture de la Compagnie Ford et ce montant inclut les frais de préparation. Il faudra cependant ajouter la taxe de vente de 10 pour cent et le permis du véhicule. Un dépôt de 500$ sera exigé lors d'une commande.

Celui qui se propose d'acheter une voiture doit normalement traiter directement avec le vendeur, Al Nowlan, représentant actuel mandaté à cet égard par la compagnie.

Chez Moncton Chrysler Dodge, le prix de l'auto sera de 200$ au dessus de la facture du vendeur. Il faudra ajouter la taxe de vente de 10 pour cent, la licence au taux du véhicule, l'inspection provinciale de 10$, le transfert et les frais d'administration et essence, 20$.

Avec cette compagnie, il faudra traiter avec le représentant, Edward S. Sherrard, ou le gérant des ventes chez Moncton Chrysler Dodge.

D'autres conditions se rattachent à cette entente et pour plus de renseignements, veuillez contacter le vice-président de l'APAPUM, M. Luc G. Lévesque, au poste téléphonique 4113.

Ateliers d'art pour enfants

La Galerie d'art de l'Université de Moncton donne, à chaque fin de semaine, des ateliers de créativité pour enfants de 5 ans et plus. Deux moniteurs, étudiants en arts visuels, s'entretiennent avec les enfants pour leur favoriser un contexte leur permettant d'avoir des expériences d'expression visuelle et dramatique. Tous les enfants y sont admissibles.

Puisque les ateliers sont limités à 15 enfants par session, on demande aux intéressés de s'inscrire à l'avance en téléphonant au poste téléphonique 858-4088.

Durant l'année, les domaines de recherche exploités sont la peinture, la sculpture, le collage, le batik, les marionnettes et de l'animation, tout cela dans une ambiance de créativité personnelle. C'est pour cette raison que l'on demande aux parents de ne pas assister aux ateliers.

À ce programme s'ajoute des films pour enfants, des tournées guidées des expositions à la Galerie, expositions du travail des enfants et présentations au public, des manifestations dramatiques des marionnettes faites par les enfants.

Ces services sont offerts le samedi et dimanche de chaque semaine, de 14 à 16 heures. Les frais d'inscription sont de 1$ par session.

Doctorat

M. Jean-Guy Ouellette, professeur agrégé au Département des fondements et ressources humaines en éducation de la Faculté des sciences de l'éducation, a soutenu sa thèse de doctorat avec succès, le 18 décembre dernier, à l'Université Laval, au Québec.

Sa thèse portait sur "L'étude des relations entre l'identité personnelle, l'identité professionnelle et l'attitude professionnelle".

Démission

Le directeur fondateur des Productions de l'étoile (Théâtre populaire d'Acadie), M. Réjean Poirier, a quitté son poste de directeur artistique après dix ans de service.

Grâce au travail acharné de M. Poirier et des gens qui l'appuyaient, la compagnie a contribué largement à assurer une place de choix au théâtre et à la culture acadienne.

Avant son départ, M. Poirier a restructuré la compagnie pour lui donner une envergure provinciale. C'est ainsi que depuis 1983, le conseil d'administration est composé de membres représentant l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick, ce qui a mené à la création d'une saison de théâtre permanente pour dix localités francophones de la province, dont Moncton.

Les structures mises en place avant le départ de M. Poirier permettent d'assurer l'intérim et de terminer la saison 1984-85 comme prévu. Un nouveau directeur artistique sera embauché sous peu et devrait être en poste pour la prochaine saison.

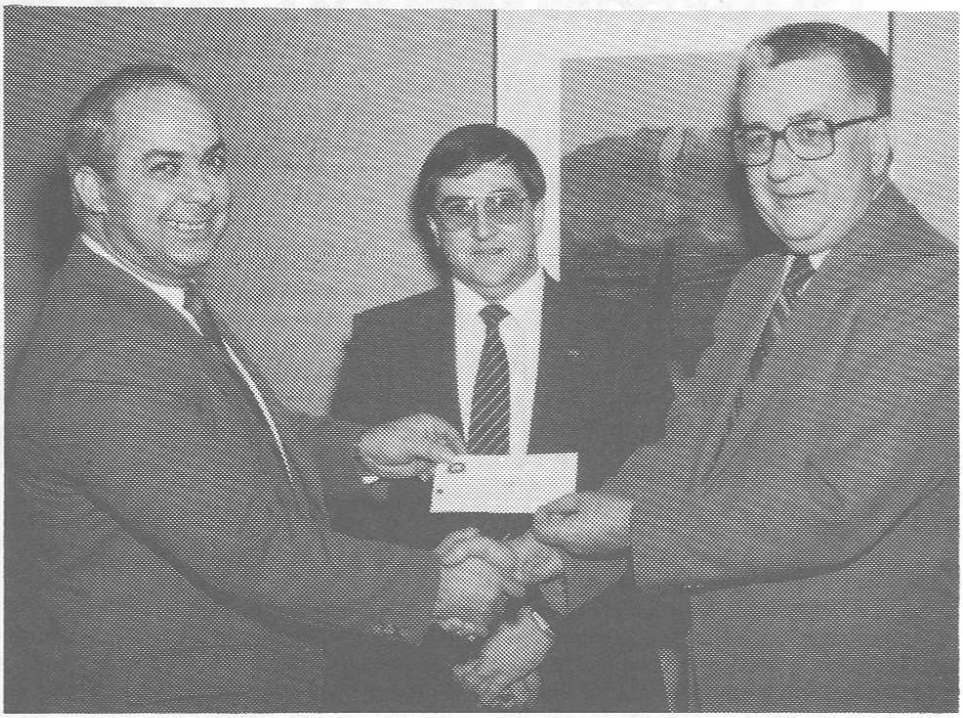

Récemment, Donato DiDonato, président du Salon de coiffure Campus du Centre universitaire de Moncton, présentait ***un don à l'Université de Moncton*** *qui servira comme bourse de leadership. Dans la photo, on remarque, de gauche à droite, Donato DiDonato; Adélard Cormier, président de l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton; et Gilbert Finn, recteur.*

Statistiques pour la présente année

Selon les statistiques officielles émises par le bureau du Secrétaire général, les inscriptions à temps complet pour l'ensemble de l'Université de Moncton totalisent 3,970 pour la présente année universitaire. Ce total représente une hausse de 1,7 pour cent par rapport à l'an dernier.

Les statistiques officielles sont préparées en date du 1er décembre de chaque année. Au niveau des constituantes, le Centre universitaire de Moncton compte 3,258 étudiants à temps complet, soit 1,7 pour cent ou 55 étudiants de plus que l'an dernier; le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet a accueilli 507 étudiants, soit 34 étudiants ou 7,2 pour cent de plus que l'an dernier, et le Centre universitaire de Shippagan, 205 étudiants, 24 de moins que l'an dernier, une baisse d'environ 10 pour cent.

Les statistiques révèlent également qu'au Centre universitaire de Moncton, tout comme l'an dernier, le nombre d'étudiantes (1,684) est plus élevé que le nombre d'étudiants (1,574). En pourcentage, 51,7 pour cent des étudiants du CUM sont des femmes, 48,3 pour cent sont des hommes.

Temps partiel

Si le nombre d'étudiants à temps complet a augmenté cette année, le nombre d'étudiants à temps partiel par contre a diminué au trois centres universitaires.

À la session d'automne, 1,836 étudiants poursuivaient leurs études à temps partiel aux trois centres, comparativement à 2,229 l'an dernier. De ce nombre, 993 étaient inscrits au CUM, 515 au CUSLM et 328 au CUS.

À ce chapitre également, le nombre de femmes est de loin supérieur: 1,338 femmes suivaient des cours à temps partiel au premier semestre, et 498 hommes.

Le tableau ci-dessous donne les inscriptions à temps complet dans les diverses facultés et écoles au CUM.

Inscriptions à temps complet — CUM

Faculté/école	84-85	83-84
Études supérieures et recherche (M.B.A.)	15	13
Administration	540	631
Arts	623	504
Sciences et génie	688	682
*École de génie	(229)	(245)
Éducation	670	651
*École d'éducation physique et loisirs	(194)	(198)
Nutrition et études familiales	57	44
Sciences infirmières	156	152
Sciences sociales	435	456
*École de service social	(182)	(194)
Droit	74	70
TOTAL	**3,258**	**3,203**

*Écoles intégrées

Nouveau Départ pour les femmes

L'Institut des études et d'apprentissage féminin (IEAF), avec le soutien de l'Éducation permanente de l'Université de Moncton, offre du 12 mars au 25 avril, un cours d'orientation intitulé Nouveau Départ.

C'est un programme qui a été conçu et organisé par des femmes et qui est destiné à venir en aide à d'autres. Au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, ce cours a déjà aidé plus de 5 000 femmes à se connaître, à évaluer leurs attentes, à définir et réaliser leurs aspirations. Beaucoup de femmes n'attendent que ce petit coup de pouce pour reprendre la confiance en soi, le sentiment de contrôle de leur vie et ce, toujours dans le contexte de leur propre situation familiale.

Le cours **Nouveau Départ** offre 14 sessions de trois heures et demie chacune, les huit premières consacrées à la connaissance de soi et les six dernières aux renseignements nécessaires pour faire un choix réaliste parmi les quatre options présentées, le retour aux études, le retour au travail, l'implication communautaire et le travail au foyer.

Chaque session explore un thème en particulier, qui est traité par une personne ressource spécialisée dans le domaine, et par des animatrices qui dirigent les discussions en petits groupes.

En se penchant sur les sujets, tels que les changements sociaux récents, les besoins affectifs et corporels, l'autonomie, les relations familiales, l'échec et la prise de décision, le cours permet aux femmes de se retrouver, de vaincre les sentiments d'infériorité et de culpabilité qu'elles éprouvent à s'occuper d'elles-mêmes, de s'ouvrir au monde extérieur, en un mot, à se valoriser.

À la fin du cours, chaque participante formulera son propre plan d'action qui l'aidera à aborder de bon pied son nouveau départ.

Les cours auront lieu tous les mardis et jeudis, de 9h30 à 12h30, à compter du 12 mars. L'inscription doit se faire avant le samedi 2 mars, au bureau de l'Éducation permanente du Centre universitaire de Moncton, 340 Taillon, ou en composant le numéro 858-4121.

En voyage à Cuba

Quinze étudiants et deux professeurs du Département de sciences politiques du Centre universitaire de Moncton s'envoleront pour Cuba le 24 février prochain.

Ce voyage s'inscrit dans le contenu de plusieurs cours de relations internationales et d'idéologie politiques et, par le fait même, tentera de faire connaître aux étudiants la culture, l'économie et la société cubaine.

Les étudiants en sciences politiques ont choisi Cuba parce que c'est le pays le plus près du nôtre qui possède un régime différent. Plusieurs activités seront organisées pendant le séjour, notamment une visite de la capitale, La Havane, une visite d'une plantation et d'une usine de transformation de la canne à sucre, des musées, le Parc Lénine, etc. On devrait également être en mesure de rencontrer un fonctionnaire qui traitera de l'administration du gouvernement Castro.

L'organisateur de ce voyage est Daniel Tremblay, de Shédiac. Il sera accompagné de Lynne Arsenault, André Sonier, André Lanteigne, Claude Robichaud, Denis Boudreau, Richard Breau, Maurice Chiasson, Nicole Boudreau, Nathalie Jones, et Peter Young, tous de la Péninsule acadienne, Fernand Basque, Charles LeBlanc et James LeBlanc, de Moncton, et Imad Fawaz, du Liban. Les professeurs Lawrence Olivier et Tran Quang-Ba accompagneront le groupe.

Ce voyage a été rendu possible grâce à la collaboration de compagnies privées de la région, l'Université de Moncton, les conseils étudiants et la population universitaire.

Les quatre années du baccalauréat sont représentées et les étudiants seront de retour le 9 mars.

Foresterie: Injonction émise

Une injonction temporaire a été émise vendredi dernier par le juge Paul Godin, de la Cour du Banc de la Reine, enjoignant l'Université de Moncton à ne pas mettre à exécution la décision du Conseil des gouverneurs du 8 décembre dernier d'implanter les cinq années du programme de baccalauréat en sciences forestières au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston.

L'injonction est en vigueur jusqu'à ce que la cour statue sur la requête présentée par un groupe de 13 sénateurs de l'Université. Le groupe conteste la légalité de la décision du Conseil des gouverneurs et demande à la cour de préciser les droits du Sénat et du Conseil découlant de la charte de l'Université.

Vendredi dernier, le juge Godin a ajourné l'audition de la requête jusqu'à une date ultérieure (environ deux semaines) de façon à permettre aux requérants de modifier leur requête afin de la rendre plus complète et précise.

Conférence

M. Bernard Bernier, professeur d'anthropologie et directeur du Centres d'études de l'Asie de l'Est à l'Université de Montréal, donnera une conférence portant sur les **Relations de travail industriel au Japon,** le mardi 5 mars, à 14h30, au local 114 de la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton.

Le conférencier est l'auteur d'un livre intitulé **Breaking the Magic Circle: Religion in a Japanese Village** (Cornell 1975) et d'articles dans les revues savantes en français et en anglais, dont "Le système d'emploi à vie au Japon: réexamen et interprétations".

Présentement, M. Bernier mène un projet de recherche en vue de la publication très prochainement d'un livre en deux tomes sur les relations de travail industriel au Japon.

M. Bernier sera l'invité du Département d'histoire-géographie, et l'organisation de la conférence est réalisée avec la participation du comité régional de l'ACFAS.

Sylvie Bernier sera parmi nous

La médaillée d'or au plongeon à la XXIe Olympiade de Los Angeles, Sylvie Bernier, donnera une conférence portant sur **L'entraînement nécessaire pour atteindre les niveaux et standards nationaux, olympiques,** le samedi 9 mars, dans le cadre de la Semaine d'éducation physique et de loisirs au Centre universitaire de Moncton.

Cette année, la Semaine d'éducation physique et de loisirs se tiendra du 4 au 10 mars, sous le thème **On Cepstériorise.** C'est avec l'aspect qualitatif en tête que l'équipe d'étudiants y travaillant ont créé toute une série d'activités qui plairont à tous et à chacun.

Cette année, en plus de l'allure sportive, la semaine mettra à l'honneur les secteurs récréatif et information. Mentionnons, notamment, les tables rondes sur les baccalauréats en loisir et en éducation physique, qui donneront l'occasion aux étudiants de l'école et au campus tout entier de connaître leur contenu actuel et les prévisions à venir.

L'après-midi consacré au phénomène du fair-play sera sans doute l'opportunité pour toutes et tous de se familiariser avec la future tendance vers le jeu franc dans les sports collectifs et dans la vie en général. À cette séance, il y aura un montage de dispositives ainsi qu'un excellent sketch sur le phénomène. Suivra, ensuite, un vin et fromage ainsi qu'un spectacle d'amateurs.

Le banquet en compagnie de Sylvie Bernier débutera à 19h30 et sera précédé d'une réception à 17h30.

Le dimanche, 10 mars, à 12h30, il y aura un spectacle de plongeons, donné par des plongeurs de la région. Mlle Bernier sera présente à cette activité.

L'U de M au deuxième rang

Les Aigles Bleus du hockey ont terminé la saison régulière au deuxième rang du classement, un point derrière les Panthers de la province insulaire, avec une fiche de 19 victoires, 4 défaites et un match nul. Les Panthers, qui ont enregistré une fiche de 20 victoires et 4 défaites, dont deux aux mains des Aigles, ont décroché le premier rang de la ligue malgré le revers subi vendredi contre les Aigles au compte de 9 à 7.

Pendant la partie contre les Panthers, Benoit Doucet a mené l'attaque des siens avec 3 buts tandis que Claude Vilgrain et François Sills ont compté 2 buts chacun. Les autres buts furent comptés par François Boudreau et Marc LaForest. Vilgrain termine ainsi au deuxième rang des compteurs avec 63 points, trois de moins que Robbie Forbes de UNB. Gravel de l'UIPE a décroché le troisième rang du classement avec 59 points.

D'après Jacques Noël, la vraie saison commence maintenant, le championnat de l'Atlantique sera décidé d'ici quelques semaines. Noël démontre beaucoup d'optimisme car aucune équipe de la ligue n'a réussi à gagner plus qu'une partie contre les Aigles cette saison.

Ce soir les Aigles joueront contre les Axmen d'Acadia tandis que les Panthers rencontront Dalhousie. La première partie à domicile aura lieu le samedi 23 février suivie d'une troisième rencontre, s'il y a lieu, le lendemain après-midi à Moncton.

Au volley

Les Anges Bleus ont décroché le deuxième rang du classement terminant derrière Dalhousie, avec une fiche de 11 victoires et trois revers. Elles joueront en demi-finales vendredi à 18 heures à Mount Allison, qui est située une quarantaine de milles de Moncton. Tous sont les bienvenus. Les finales auront lieu à 14 heures le lendemain.

L'équipe masculine sera également de la partie à Mount A, jouant contre les équipes de l'ASIA pour le titre de l'Atlantique.

Marcel Masse nous rend visite

L'Honorable Marcel Masse, ministre fédéral des Communications, prononcera une allocution lors du 16e Banquet annuel de commerce de l'Association des étudiants de la Faculté d'administration du Centre universitaire de Moncton.

Organisé dans le cadre de la Semaine de commerce, ce banquet aura lieu le samedi 9 mars, à l'Hôtel Beauséjour de Moncton, à compter de 18 heures.

La soirée débutera à 18 heures avec un cocktail qui sera suivi d'un souper à 19 heures et de l'allocution de M. Masse. La soirée se poursuivra avec une danse.

Vu la qualité du conférencier et le nombre de billets disponibles, il est fortement suggéré de confirmer votre présence le plus tôt possible en composant le numéro 855-9105 ou le 855-9108.

Le montant exigé sera de 60$ le couple et veuillez faire parvenir votre chèque à l'Association des étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, Faculté d'administration, Boîte 49, l'Université de Moncton, E1A 3E9.

Tournoi annuel de Buzz

Le tournoi annuel de **Buzz universitaire** se tiendra le jeudi 7 mars, dans le cadre de la Semaine d'éducation physique et de loisirs au Centre universitaire de Moncton.

Ce tournoi, qui demande des équipes de sept personnes (6 membres et un substitut), se déroulera à la cafétéria du Centre d'éducation physique et des sports (CEPS), 2e étage.

Le coût par équipe sera de 15$ et comprendra la première tournée, les amuses-gueules, et la chope souvenir du tournoi. Le spectateur, quant à lui, devra débourser 2$.

Des prix seront décernés pour l'équipe la mieux costumée ou la plus représentative, le meilleur "buzzer' et le pire "buzzer".

L'horaire sera le suivant: inscription, 20h30; période de réchauffement de 20h30 à 21 heures et compétition à compter de 21 heures jusqu'à 22h30.

Une session d'information et une pré-inscription auront lieu aujourd'hui à 11h45 au local 226 du Ceps.

*Cette année, le **Fonds Clément-Cormier** accorde un total de 34 bouses pour un montant de 29 000$. Ces bourses sont accordées à des étudiants pour leur excellence académique et font partie des fonds de bourses généraux de l'Université de Moncton. Les montants accordés varient entre 600$ et 1 500$ et elles sont destinées à deux clientèles différentes, les bourses d'entrée pour les étudiants arrivant des écoles secondaires, et les bourses de mérite pour les étudiants qui sont présentement dans le système. La photo nous laisse voir une partie des boursiers. Dans l'ordre habituel, on remarque, **1re rangée:** Lucille Blanchard, St-Joseph de Madawaska, École de nutrition et d'études familiales, 750$; Guy Robichaud, Moncton, Sciences et génie, 600$; Lise Robichaud, Moncton, Administration, 1 200$; Dr. Roland Maurice, président du Fonds de bourses; Johanne Evelyne Hachey, Moncton, Arts, 1 200$; révérend père Clément Cormier, président honoraire du Fonds de bourses et fondateur de l'Université de Moncton; Diane Boudreau, Tracadie, Sciences sociales, 1 000$; et Denise Gallant, Ste-Marie-de-Kent, Sciences et génie, 600$; **2e rangée:** Marcia Gallant, Wellington, Administration, 800$; Janice Brun, Moncton, Sciences et génie, 800$; Valérie LeBel, Balmoral, Éducation, 600$; Carole A. Essiembre, Campbellton, Sciences sociales, 500$; Cécile Gallant, Grande-Digue, Sciences sociales, 600$; Suzanne Dion, Atholville, Administration, 1 200$; Gisèle Bilodeau, Cocagne, Arts, 1 000$; et Dorine Martin, Baie-Ste-Anne, Éducation, 800$; **3e rangée:** Claude J. Landry, Moncton, Sciences et génie, 600$; Samuel Gaudet, Memramcook, Sciences et génie, 800$; Paul Boudreau, Moncton, Sciences et génie, 1 200$; André Arseneau, Bathurst, Sciences et génie, 1 500$; Gaston Doiron, Bathurst, Sciences et génie, 1 200$; Mario Baiani, Moncton, Sciences et génie, 1 000$; Pierre Marcel Desjardins, Grand-Sault, Sciences et génie, 1 200$; et William Boucher, directeur de l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton. Plusieurs boursiers étaient absents au moment où fut prise la photo. Il s'agit de Jacqueline Arsenault, Moncton, Sciences et génie, 500$; Linda Bourque, Cocagne, Administration, 600$; Robert Bourque, Robichaud, Sciences et génie, 600$; Annette Comeau, Claire, Administration, 600$; Camilla Cormier, Memramcook, Administration, 800$; Michel Gallant, Saint-Louis, Arts, 600$; Paul Goguen, Shédiac Bridge, Sciences et génie, 800$; Roger Lavoie, Haut-Lamèque, Sciences sociales, 1 200$; Gene Maillet, Bouctouche, Sciences et génie, 500$; Mélinda Mallet, Petit-Rocher, Sciences et génie, 1 000$; Luc Prud'homme, Bathurst, Arts 750$; Jean-François Richard, St-Antoine, Éducation, 800$; et Lisa Roy, Beresford, Arts, 800$.*

HEBDO
Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Emile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier
Montage: Lise Robichaud

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129